



Direction des Espaces Verts et de l'Environnement
Service des cimetières

REVENTE CONDITIONNELLE DE 2025

FICHE DESCRIPTIVE DU **MONUMENT FUNERAIRE N°26** : MTP 10-48
(Établie le 28/10/2025)

PRIX DE VENTE T.T.C. : 4 000 €

Délai de restauration : 6 mois (à compter de la signature du contrat sous seing privé par les deux parties)

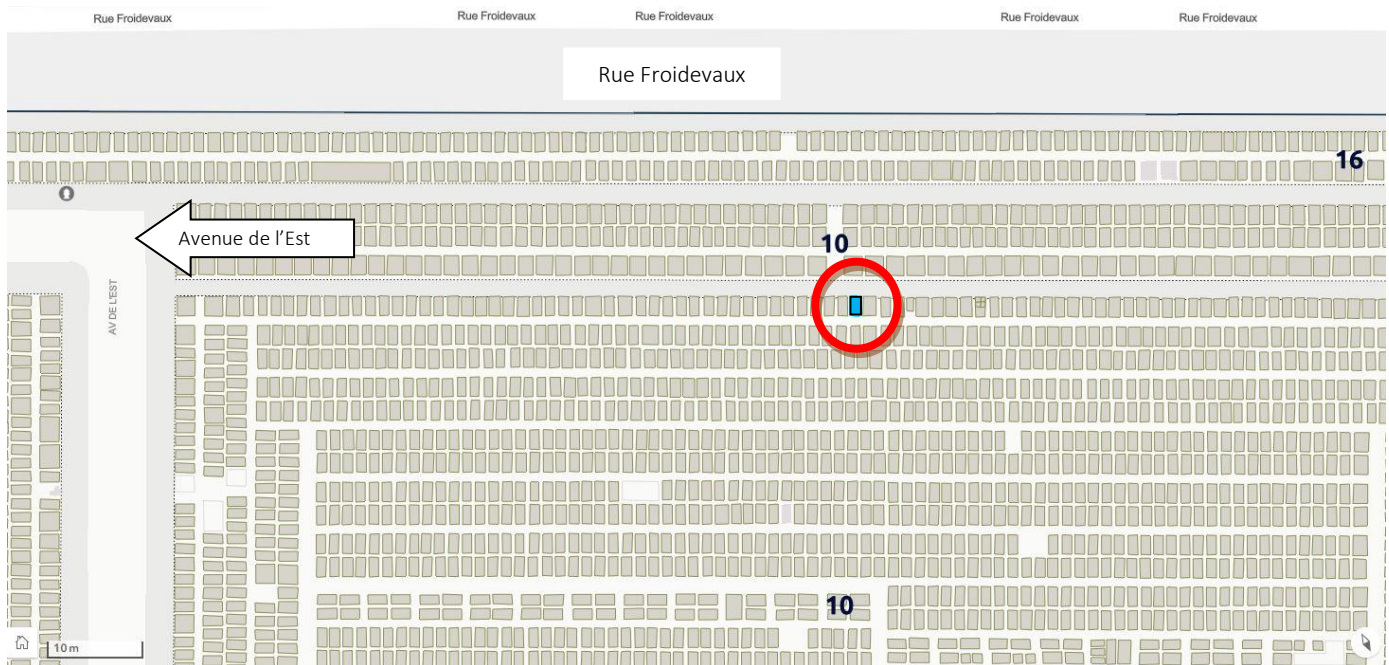
A - LOCALISATION : Cimetière du Montparnasse (3, Bd Edgar Quinet 75014 Paris)

Division n° : 10 – Ligne 1 Sud – T 49 Est Cadastre : 48





Plan général du cimetière : division



Localisation du monument dans la division L1 Sud – T 49 Est

B – HISTORIQUE ET ANALYSE ARCHITECTURALE DU MONUMENT

Monument de 1854 (environ). Monument en 1ère ligne d'un chemin de 2m.

Analyse architecturale succincte : Superficie de l'emplacement : 2m².

Tarifs indicatifs des concessions funéraires de 2m² en intramuros (en 2025) à ajouter au prix de vente du monument : 976 € (10 ans), 3 354 € (30 ans), 5 260 € (50 ans) et 17 668 € (perpétuité).

NB. : les achats de concession se feront au tarif en vigueur à la signature du « contrat de vente sous seing privé » du monument funéraire.

Monument : Sur soubassement avec semelles, dalle en pierre calcaire à double pan décorée d'une petite croix en relief, à l'avant d'une base et d'une haute stèle cintrée à cadre mouluré. Table de marbre manquante. Pas d'inscription visible. Stèle fissurée en bas droit avant et en bas gauche arrière. Base desquamée aux arêtes. Semelle fissurée à droite (au milieu). Soubassement disjoint. Mousses.

Caveau : caveau d'au moins 10 cases en moellons de pierre de calcaire, trop étroit pour les cercueils contemporains. Profondeur dont mètre sanitaire inclus : 6 m a minima.

Pas de remontée d'eau connue dans ce secteur.

Arbre de haute tige en pied de monument et en surplomb du monument (racines affleurantes sur le chemin)

Voir les autres photos en annexe (par correction pour les familles, les gravures personnalisées sur le monument et/ou les tombes alentours sont masquées).

C – RESTAURATION « A L'IDENTIQUE » DU MONUMENT

ATTENTION : tout candidat à l'acquisition est réputé avoir constaté par lui-même l'état général du monument et des éléments décrits à l'exception du caveau et ce avant de déposer un dossier de candidature. Les monuments et caveaux sont vendus en l'état et sans recours possible contre la Ville de Paris.

La restauration attendue du monument funéraire est dite « à l'identique » et interdit tout remplacement d'un élément ancien par un élément neuf, sauf indication explicite du vendeur sur cette fiche ou désordre constaté en cours de chantier. En cas d'éléments d'origine manquants, la ville de Paris indique l'action corrective ou substitutive.

Les 2 devis du dossier de candidature doivent notamment et impérativement détailler les 6 points ci-dessous, estimer leurs coût T.T.C. et délai de restauration (approvisionnement éventuel compris).

Attendus de la restauration :

1. Conservation et restauration de l'ensemble des éléments : semelle, soubassement, dalle et base de la stèle. Nettoyage (hydrogommage ou micro sablage), remplacement des goujons métalliques ferreux par de nouveaux résistants à la corrosion (acier, inox), réfection des joints au mortier de chaux. Agrafes à remplacer par d'autres résistantes à la corrosion (acier, inox).
2. Stèle : remplacement à l'identique (même matériau, teinte, grain, dimensions, cadre mouluré à l'avant)
3. Conservation du soubassement et de la semelle en l'état ou possibilité de remplacer à l'identique la partie fissurée de la semelle (même teinte, teinte, grain, dimensions).
4. Effacement de toute inscription personnalisée sur la dalle ou le soubassement. Toute gravure nouvelle est interdite tant que les deux conditions résolutives de la vente du monument ne sont pas remplies (restauration du monument funéraire et acquisition d'une concession funéraire auprès de la conservation du cimetière).
5. Possibilité de restitution d'une nouvelle table à inscriptions en marbre nue (pour futures inscriptions) A défaut, les futures gravures pourront se faire à même la stèle.
6. Caveau : réfection et nombre de cases à la discrétion de l'acquéreur. Attention : les cases construites au XIX^e et au début du XX^e siècle sont généralement trop étroites pour accueillir les cercueils contemporains. Il appartient également à l'acquéreur de prendre toutes dispositions contre l'éventuelle croissance de systèmes racinaires de végétaux alentours et d'étanchéifier préventivement le caveau ou les cases éventuellement concernées. Si l'acquéreur souhaite remplacer le caveau par de la pleine terre, la construction d'une fausse case de 50 cm de profondeur a minima sous le monument est exigée par sécurité, afin de garantir la stabilité du monument dans le temps.

Validation des travaux sur le tombeau situé au cimetière du Sud, dit du Montparnasse, par l'Architecte des Bâtiments de France : il appartient à l'acquéreur de satisfaire aux exigences réglementaires des sites protégés (périmètre du site inscrit de Paris - Code de l'Environnement) et des Monuments historiques (périmètre de co-visibilité de monuments inscrits ou classés - Code du patrimoine). *A priori*, la « restauration à l'identique », sous réserve de l'avis final de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF), réunit les conditions d'exigence requises si elle est de qualité.

Schéma d'un monument et de son caveau

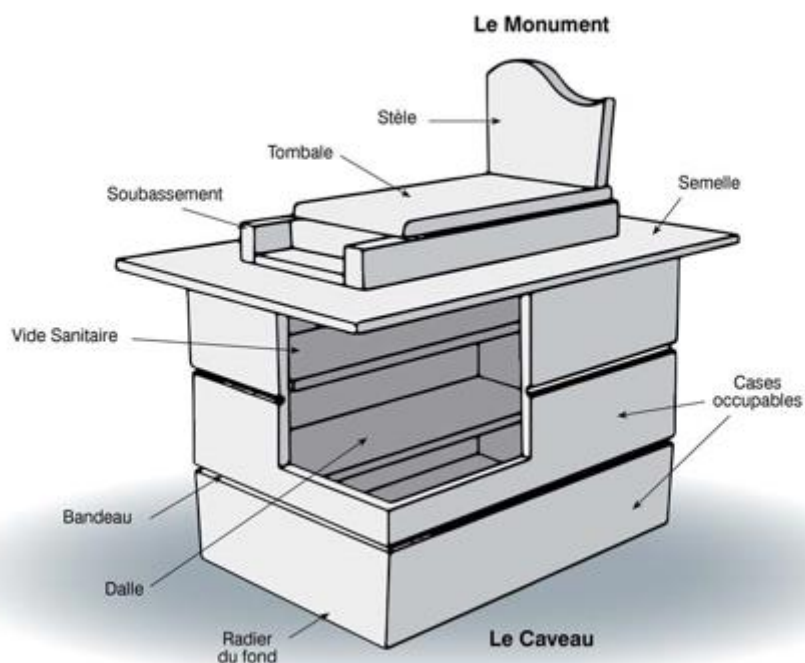


Schéma d'un caveau de 4 cases

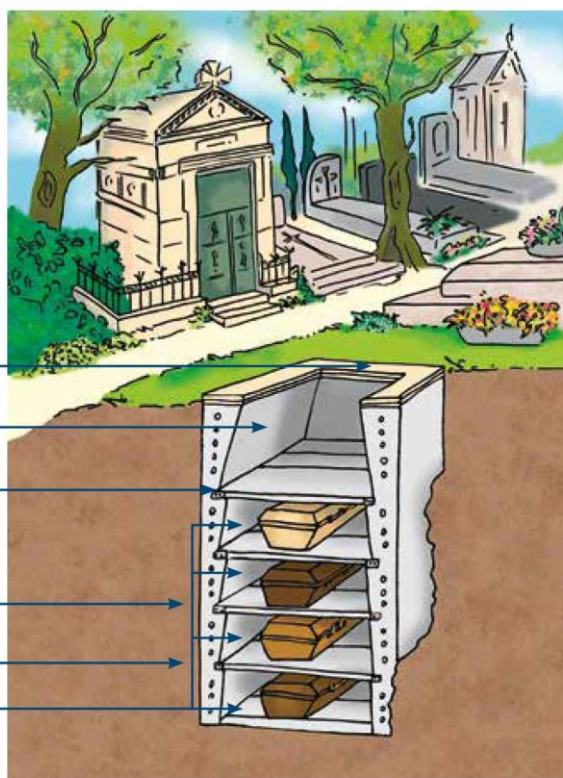
Semelle (4 morceaux)

Vide sanitaire d'1 mètre

Bandeau

Dalles intermédiaires

4 cases pour inhumer



NB. : le vide-sanitaire ne peut accueillir aucun cercueil (seulement des urnes le cas échéant).
La semelle supporte et stabilise le monument. Elle délimite la concession et sécurise l'inter-tombe.

Monument (juin 2018)







Monument vu en tête



Caveau (juillet 2025)



Visite du monument et des lieux

AVERTISSEMENT : Les cimetières parisiens sont anciens (début du 19^{ème}). Ils sont très arborés, souvent pavés, en dénivelé. L'utilisateur peut également être surpris par les cheminements, les racines, la hauteur des trottoirs, les escaliers, les murs de soutènement... L'accès en véhicule est limité de façon générale (conditions d'âge ou de handicap), voire impossible à proximité du monument (étroitesse de la voirie du 19^{ème} siècle conçue pour les voitures à cheval). Il est donc indispensable de s'y rendre en personne pour vérifier que le monument et l'environnement conviennent.

Pour accéder à ce monument (par l'entrée principale – Boulevard Edgar Quinet, sur la carte **chemin en rouge**) :

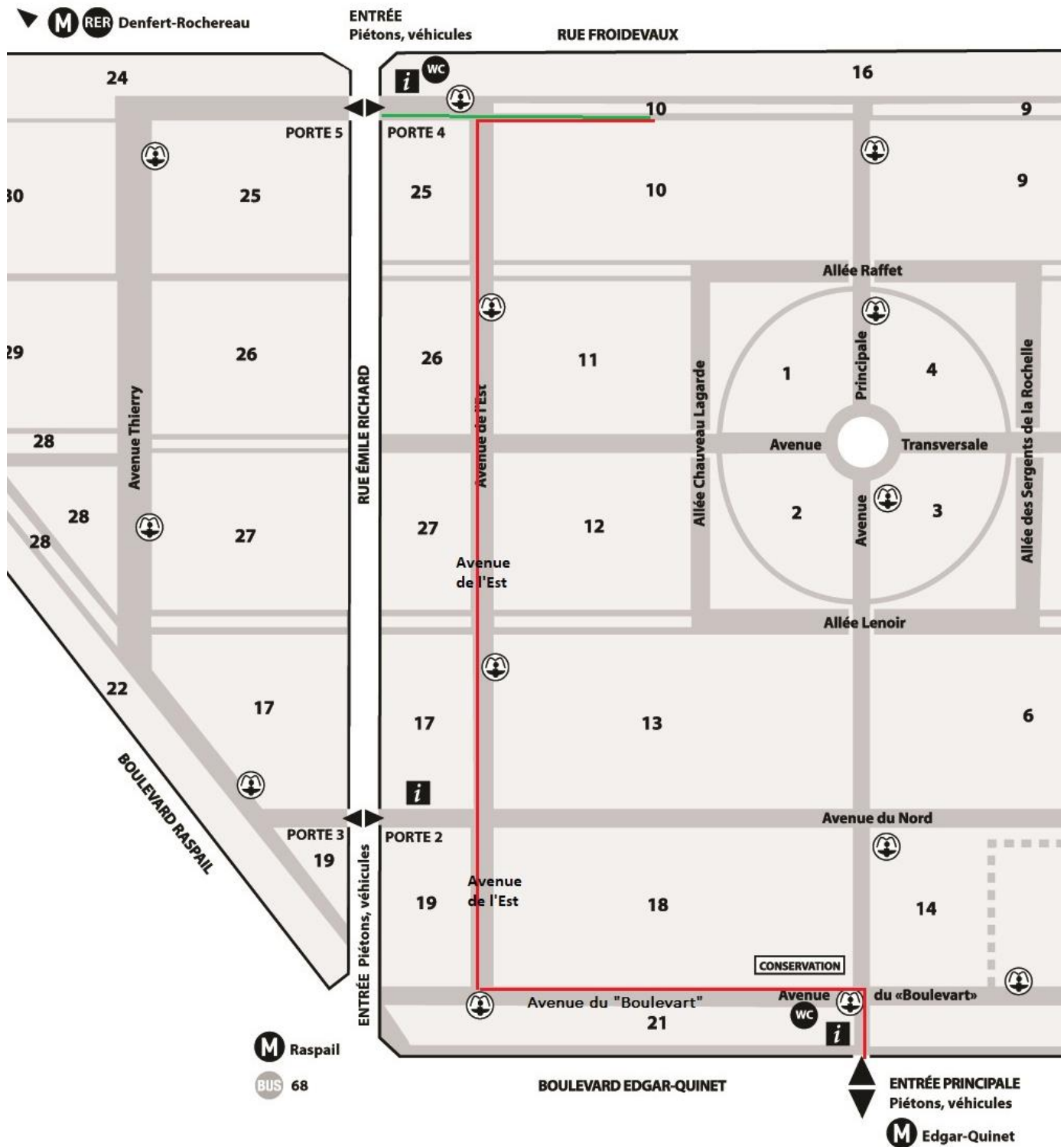
- ✓ Départ de la porte principale du cimetière (Boulevard Edgar Quinet)
- ✓ Tourner à gauche dans « l'avenue du Boulevard ».
- ✓ Puis tourner à droite dans l'avenue de l'Est.
- ✓ Remonter l'avenue de l'Est jusqu'au virage à gauche vers la porte n°4 du cimetière, mais ne pas prendre le virage.
- ✓ A votre droite, 2 chemins entrent dans la 10^{ème} division. L'un est près du mur d'enceinte, l'autre est juste avant : prendre ce chemin et aller tout droit en comptant 8 arbres.
- ✓ Le monument est à votre droite, au 8^{ème} arbre (voir ci-dessous, son plan de localisation et utiliser sa photo)

Pour accéder à ce monument (par la porte n° 4 - sur la carte, **chemin en vert**) :

- ✓ Départ de la porte n°4 du cimetière (angle des rues Emile Richard – piétonne - et de la rue Froidevaux)
- ✓ Avancer jusqu'au virage droite vers l'avenue de l'Est, mais ne pas prendre le virage.
- ✓ Face à vous, 2 chemins entrent dans la 10^{ème} division : l'un est à droite près du mur d'enceinte, l'autre est à gauche : prendre ce chemin de gauche et aller tout droit en comptant 8 arbres.
- ✓ Le monument est à votre droite, au 8^{ème} arbre (voir ci-dessous, son plan de localisation et utiliser sa photo)

Voir les 2 plans ci-dessous

Plan d'approche



Plan de localisation du monument

